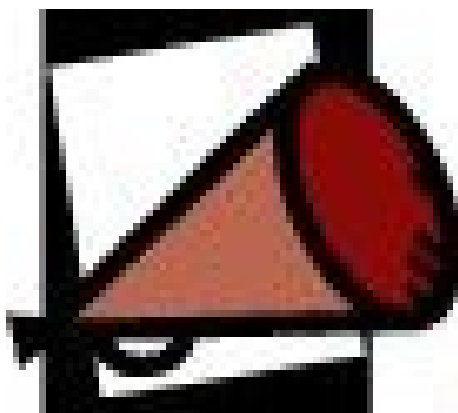


<https://www.pressegauche.org/La-reforme-electorale-en-2022-ne-depend-que-de-la-volonte-politique-de-M>



# La réforme électorale en 2022 ne dépend que de la volonté politique de M. Legault

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 20 septembre 2019



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 20 sept. 2019 - Regroupant une soixantaine d'organisations issues de tous les secteurs de la société civile (femmes, retraités, jeunes, environnementalistes, étudiants, syndicalistes, milieu communautaire, acteurs du milieu scolaire et philanthropique, groupes de la diversité), la Coalition pour la réforme électorale maintenant ! se sent trahie par les récentes déclarations de la ministre de la Justice Sonia LeBel et du premier ministre François Legault suggérant que la mise en oeuvre de la réforme électorale ne se fera pas avant les élections de 2026, au mieux. En jouant sur les mots et en se cachant derrière des considérations techniques et floues, le gouvernement Legault est en train de nous dire qu'il ne respectera pas sa promesse de réformer le mode de scrutin, comme il s'était engagé à le faire en signant l'entente transpartisane de mai 2018.**

« Nous ne sommes plus au stade des analyses et des calculs politiques. Cela fait près de 40 ans que tout cela a été fait et un clair consensus s'est dégagé au fil du temps sur la pertinence et la nécessité de réformer notre mode de scrutin pour mieux respecter les volontés de l'électorat afin d'élire un parlement qui reflètent les choix de toutes et tous », déclare Will Prosper, porte-parole de la Table de concertation contre le racisme systémique.

Pour François Geoffroy, porte-parole de La Planète s'invite au parlement, « notre système électoral nous condamne au vote stratégique et freine la montée des préoccupations légitimes, vitales même, liées à un monde qui se transforme à toute vitesse. C'est pour cela que l'urgence climatique, portée par des centaines de milliers de Québécois, peine à se traduire en intentions de vote ».

« Un parti élu avec seulement 37% des voix et qui contrôle 100% du pouvoir parce qu'il a obtenu plus de 50% des sièges de députés, ce n'est plus acceptable. Que 55% du suffrage exprimé n'ait servi à élire personne lors de la dernière élection, ce n'est plus acceptable. Qu'un gouvernement choisisse de renier sa promesse électorale alors que 70% de la population lui demande de respecter son engagement, ce n'est pas être à l'écoute de la population », ajoutent les porte-paroles syndicaux, Jacques Létourneau et Luc Vachon présidents de la CSN et de la CSD, ainsi que Serge Cadieux secrétaire général de la FTQ.

Selon Philippe Clément, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), « François Legault essaie de noyer le poisson en imposant un référendum en 2022. Ce faisant, il commet une erreur qui accentuera le cynisme des jeunes envers les institutions ». Nicolas Pouliot, président de l'Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS), déplore quant à lui « qu'il est difficile pour les jeunes de 18 à 35 ans d'avoir foi dans les institutions démocratiques québécoises lorsque les gouvernements fédéraux et provinciaux reculent successivement sur la réforme du mode de scrutin ».

« Les personnes âgées en ont vu des gouvernements passer et des promesses brisées. Reculer sur la promesse d'un changement de mode de scrutin ne ferait qu'attiser le cynisme dans la population. Ainsi, nous exigeons une démocratie plus représentative dès 2022, pour les aînés, et pour les générations futures », soutient Lise Lapointe, présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ).

« Nous croyons à ce projet de réforme et nous réitérons notre soutien à sa mise en oeuvre », déclare Jacques Bordeleau, directeur général de la Fondation béati, se faisant l'écho d'acteurs du milieu philanthropique mais aussi du milieu scolaire qui se mobilisent actuellement pour défendre cette importante réforme de notre système électoral.

Tout demeure encore possible et les membres de la coalition rappellent au premier ministre qu'il a toujours la légitimité et les moyens d'agir pour mettre en oeuvre la réforme du mode de scrutin pour les élections de 2022. Il ne lui reste qu'à faire preuve de volonté politique. L'avenir de la réforme électorale repose maintenant sur ses épaules.

### **À propos de la Coalition pour la réforme électorale maintenant !**

La Coalition pour la réforme électorale maintenant ! s'est donnée pour objectifs de promouvoir un vaste mouvement populaire en faveur de la réforme électorale partout au Québec, d'informer et sensibiliser largement la population aux enjeux de la réforme électorale, d'amener le gouvernement à tenir ses promesses et de renforcer la démocratie au Québec en contribuant à la tenue d'élections au scrutin proportionnel mixte compensatoire dès 2022. Elle regroupe actuellement une soixantaine d'organismes et de réseaux issus de tous les secteurs de la société civile répartis sur l'ensemble du territoire québécois, qui représentent plus de 1,6 million de membres actifs dans plus de 12 000 organisations.